



Les ancêtres (côté Paternel) de ma petite fille, Salomé, sont d'origine Polonaise.

Je vous invite donc à découvrir ce site qui pourra peut-être vous aider à remonter le cours de votre histoire.

Martine

Archives Polonaises

<https://geneapol.geneachristol.fr/>

Malgré les informations négatives que vous aurez pu entendre ici et là, la recherche généalogique en Pologne est non seulement tout à fait possible mais aussi de plus en plus populaire dans le pays. La légende disant qu'il ne reste plus d'Archives, malgré les destructions bien réelles depuis deux siècles, est rapidement mise à mal.

A titre d'exemple, j'ai ainsi pu remonter l'ascendance agnatique de ma belle-famille jusqu'à 1763 (en l'espace d'une seule journée de recherches... mais il faut préciser que c'est une famille qui n'avait jamais bougé et que nous partions de mi-XIXe).

Les difficultés sont cependant réelles et à ne pas sous-estimer:

- la langue
- les modifications de frontières
- enfin, il convient de connaître les bases du découpage des Archives, ce qui est l'objectif de cette page.

Jusqu'à 1945, à l'exception d'un intermède napoléonien (de 1810 à... 1825) il n'existait pas de Registres Civils en Pologne, l'Etat-Civil étant assuré par les Registres Paroissiaux (lesquels ont aujourd'hui encore valeur légale). Ceux-ci ont pour date officielle de début l'année 1574.

Tout comme en France, on peut aujourd'hui retrouver un acte récent :

- au bureau de l'Etat-Civil (Urząd Stanu Cywilnego) à la Gmina (commune ou chef-lieu de canton) ou au Powiat (équivalent d'une Préfecture) pour les **actes de moins de 100 ans (Naissances) 80 ans (Mariages et Décès)**
- pour les catholiques, à la paroisse (parafia) dont les Archives (Archiwum parafialne) peuvent remonter jusqu'à l'origine des actes si les actes anciens n'ont pas été déposés (dépend de la paroisse : il faut se renseigner à chaque fois).

En ce qui concerne les généalogies de populations juives, la situation des registres est évidemment très inégale. Plusieurs ressources existent cependant :

www.jewishgen.org (en anglais) qui est très riche en ce qui concerne l'Europe de l'Est.
www.genami.org et le [Cercle de Généalogie Juive](#) associations françaises

On trouve des Etat-Civils XIXe siècle provenant des commissariats, dans certaines Archives d'Etat (*Archiwum Państwowe*) des régions (ainsi que des registres orthodoxes, uniates, protestants...) et aussi parfois dans certaines archives diocésaines.

Noter que l'Etat-Civil d'avant 1945 provenant essentiellement des paroisses catholiques, celui d'autres religions, surtout quand les populations correspondantes ne sont plus présentes aujourd'hui, risque de ne pas être à l'Urząd Stanu Cywilnego ou d'avoir des lacunes.

L'Etat a imposé le dépôt des registres paroissiaux de moins de cent ans juste après la 2ème Guerre Mondiale. Ce dépôt unique fait que l'on trouvera aux Archives d'Etat (*Archiwum Państwowe*) des régions les **actes paroissiaux entre 1850/1890 et 1900/1910** (dates approximatives) ainsi que les **actes napoléoniens (de 1810 à 1825)**.

Ces Archives se trouvent généralement dans les anciennes capitales des 49 Voïvodies (*Województwo*) qui ont disparu récemment suite à la réorganisation administrative du pays.

Enfin, les **actes anciens** sont à rechercher aux Archives Diocésaines (*Archiwum Diecezjalne*) dont les limites de dates dépendent du dépôt par la paroisse, et de l'existence d'une copie pour les actes postérieurs à 1850.

Existent aussi des Archives Nationales (*Archiwum Główne Akt Dawnych*) à Varsovie, où se trouvent en général les documents anciens hors Registres Paroissiaux.

À noter que pour la région de Lwów (aujourd'hui en Ukraine, mais anciennement capitale d'une voïvodie située majoritairement dans le territoire de la Pologne actuelle) un certain nombre de registres paroissiaux s'y trouvent cependant, pour des communes aujourd'hui situées en Ukraine.

En résumé, on pourra chercher, par ordre de priorité (dates approximatives) :

après 1945-1950 : Etat-Civil / Paroisse

de 1900 à 1950 : Etat-Civil / Arch.d'Etat / Arch.Dioc./ Paroisse

de 1850 à 1900 : Arch.d'Etat / Arch.Dioc./ Paroisse

avant 1850 : Arch.Dioc./ Paroisse sauf exceptions et intermède Napoléonien dont l'exemplaire "civil" se trouvera aux Arch.d'Etat.

Tout comme en France, l'Etat-Civil fournit les actes avec une bonne volonté variable, leur travail n'étant pas celui d'archivistes.

Lors d'une visite en 2008, les photocopies étaient devenues interdites... Par contre on peut vous les laisser consulter et la connaissance linguistique de l'employé en charge de l'Etat-Civil dans la commune concernée (les actes pouvant être en allemand ou en russe) peut être très utile pour aider à la lecture !

Les Archives d'Etat répondent désormais mais de façon inégale aux demandes par correspondance, effectuant des recherches sur devis. Il vaut mieux que la demande soit simple (acte dont on connaît le lieu et une date approximative) et formulée en polonais... Les copies y sont possibles, la prise de photographies autorisée depuis 2013.

Quant aux Archives Diocésaines, leur consultation se facilite depuis quelques années, certains acceptant éventuellement de rechercher à votre place (contre remboursement du temps passé),

d'autres disposant d'une plus ou moins modeste salle de lecture où ils assurent aide et surveillance. Il m'a semblé que l'inquiétude majeure des pères archivistes était d'assurer la survie de ces documents, qui ont connu tant de vicissitudes.

Enfin, pour un contact avec une Paroisse, la plus grande diplomatie sera bien entendu de mise.

Quelques Ressources en France

La Direction des Archives de France a publié en 2003 le guide "Les sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les Archives françaises". Ce pavé de plus de 800 pages nous renseigne sur :

Les Archives Nationales

Des "Lettres de Naturalité" pour des polonais résidant en France aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle sont conservées dans les séries **K, O1**;

dans la série **F7**, les listes du contrôle des étrangers de passage à Paris sous la Révolution et l'Empire;

en **F10**, des contrats d'embauche nominatifs d'ouvriers immigrés dans les années 1920-1930;

en **F15**, une impressionnante série de dossiers individuels concernant des réfugiés polonais de 1871 à 1908.

Les dossiers de Naturalisation (après 1789) se trouvent pour certaines années en ligne sur la base [NAT](#) ; la marche à suivre pour retrouver un dossier est expliquée sur la page "[les dossiers de naturalisation](#)"

Le Centre des Archives Contemporaines à Fontainebleau contient les "Archives du Service Social d'Aide aux Émigrants" avec les dossiers d'aide à des Polonais de 1942 à 1971, dont certains entrés avant 1939.

Le Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix contient les archives de plusieurs Mines du Nord et surtout du Pas-de-Calais, ainsi que de Sociétés en rapport avec la Pologne de 1814 à 1939.

Les Archives des Affaires Étrangères au Quai d'Orsay contiennent des dossiers de réfugiés polonais de 1832 à 1857.

Le SHD (Service Historique de la Défense) *ex-SHAT* pour les dossiers d'officiers. Il y a un [Répertoire en ligne](#) pour savoir si votre ancêtre a un dossier.

Les Archives Départementales

C'est évidemment la première source à consulter quand on connaît le Département de résidence de l'ancêtre polonais arrivé en France; tout en gardant à l'esprit que son Département d'arrivée, où pourra se trouver un dossier d'immigré le concernant, sera peut-être différent (beaucoup de Polonais arrivés en France au XIXe siècle passaient par Paris);

Au XXe siècle, il existe à partir de 1923 un centre d'accueil à Toul, qui réceptionnait et redistribuait vers leur destination finale les nouveaux arrivants recrutés sur place par des officines tout à fait officielles, principalement à Myslowice.

Les dossiers de police et les éventuels registres de contrôle des étrangers sont en général en sous-série **4M**; les recensements (concernant l'ensemble de la population) en **6M**

Je ne saurais trop recommander de se munir de tous les Actes d'Etat-Civil et de Notaires pouvant concerner la personne, de façon à glaner et recouper toutes informations possibles sur ses date et lieu de naissance, en particulier pour observer les variations de transcription du nom de lieu.

La Bibliothèque Polonaise, 6 Quai d'Orléans à Paris – site internet: www.bibliotheque-polonaise-paris-shlp.fr

Cette institution vieille d'un siècle et demi, au personnel très accueillant, possède plus de 200.000 ouvrages concernant l'histoire polonaise et entre autres des Armoriaux Nationaux et Régionaux

Des livres spécialisés dans l'histoire des participants aux révoltes du XIXe siècle et aux combats de la Deuxième Guerre Mondiale. Plusieurs dictionnaires biographiques comptant des milliers de noms.

L'histoire des élèves du lycée polonais de Villard-de-Lans... lieu de recherche incontournable pour une famille noble ou un personnage ayant participé aux grands événements historiques

Voir aussi ma page [ressources sur internet](#)

et reportez-vous à ma page [Facebook](#) où je donne régulièrement des nouvelles des Archives Polonaises

Lien interne vers mes [Services de recherche professionnelle en Pologne](#)

Extrait d'histoire de la Pologne pour les recherches généalogiques :
<http://www.geneachristol.fr/Pologne/Granicy.html>

Vocabulaire Généalogique de Base :

<http://www.geneachristol.fr/Pologne/vocabGenPol.html>

Dossiers de Naturalisation :

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/dossiers-de-naturalisation>

Sites Internet pour la Généalogie en Pologne :

<http://www.geneachristol.fr/Pologne/Internetowie.html>

Services de Recherches en Pologne :

<https://geneapol.geneachristol.fr/recherche-pologne>

Généalogies des populations Juives :

<http://www.genami.org/pays-de-vos-origines/recherches/Pologne.php>

<https://www.genealoj.org/fr>

Dossiers de naturalisations :

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/faire-une-recherche>

Service Historique de la défense pour les dossiers d'officiers :

<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/recherche-avancee>

La Bibliothèque Polonaise de Paris :

<http://www.bibliotheque-polonaise-paris-shlp.fr/>

